



PAROISSE PROTESTANTE DU HAUT-LAC

Vionnaz - Vouvry - Port-Valais - St-Gingolph

PROCES-VERBAL

de l'assemblée générale EXTRAORDINAIRE du 3 septembre 2023

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

François Pilet

Le président souhaite la bienvenue à chacune et chacun et rappelle :

- qu'il s'agit d'une assemblée extraordinaire dont le point unique de l'ordre du jour est l'élection du pasteur de la paroisse;
- que cette assemblée a été convoquée de manière conforme au règlement et
- que cette assemblée a lieu parce que la Commission de présentation a décidé, à l'unanimité, de soumettre le pasteur Didier Wirth à une élection, en accord avec le Conseil de paroisse, également unanime et le président de l'assemblée.

Le président poursuit par la lecture de la Déclaration de Foi de l'EREV.

François Pilet nous lit ensuite les articles 11, 12 et 15 de la Constitution de l'EREV qui précisent qui est membre de l'Église Réformée Évangélique du Valais et qui a le droit de vote. Le président informe que Didier Wirth, son épouse et sa fille présentes, ne disposent pas du droit de vote, étant domiciliés pour l'instant sur le canton de Vaud.

2. MODALITÉS DIVERSES

François Pilet

Avant de passer à l'élection proprement dite, le président nous en rappelle les modalités, en référence au règlement de procédure, art.25:

- a. à bulletin secret
- b. sans discussion sur le candidat

Le président nous lit ensuite l'article 7 du RP concernant la manière de voter et de compter les voix, puis désigne deux scrutateurs : il s'agit d'Anne-Marie Kolb et de Hans Sutter.

3. **ELECTION**

François Pilet

Avant de passer au vote, François Pilet nous fait part d'une lettre du Conseil Synodal, reçue ces jours passés. Par cette lettre, le CS lui demande d'informer l'assemblée de sa position au sujet de l'élection du pasteur Didier Wirth : le CS y est clairement défavorable, craignant des difficultés de collaboration avec ce pasteur.

Le règlement ne permettant pas de discussion, le président demande aux scrutateurs de distribuer les bulletins et invite les membres à procéder au vote.

Les scrutateurs apportent les résultats et François Pilet en donne lecture :

Bulletins distribués	39
Bulletins rentrés	39
Bulletins valables	39
Total des OUI	39

Le pasteur Didier Wirth est élu à l'unanimité.

Un torrent d'applaudissements salue cette déclaration. Il est à espérer que cette belle marque de confiance, de la part des paroissiens qui collaborent avec ce pasteur depuis une année et demie, apaisera les craintes et les doutes du Conseil Synodal. Telle est notre Espérance.

Notre pasteur fraîchement élu se lève afin de dire quelques mots. Il remercie avec émotion M. François Pilet qui a donné de son temps, de ses neurones, de ses encouragements et de ses forces afin de désamorcer les dissensions de ces derniers mois. Il est très heureux d'être enfin la bonne personne au bon endroit au bon moment ... et remercie avec amour son épouse Isabelle qui l'a soutenu et qui participe activement à la vie de la paroisse, notamment par son engagement auprès des petits. Il lui exprime sa reconnaissance, elle qui l'a épaulé et encouragé non seulement pendant ces derniers mois mais tout au long de ses 29 ans de ministère, ce qui lui fait dire en plaisantant que nous aurons deux ministres pour le prix d'un !

In fine, M. François Pilet invite le représentant de la Commune de Port-Valais, soit M. Gilles-Serge Agboton à venir dire quelques mots ...

Ce dernier souligne l'excellente prédication du jour et termine en disant que ce qu'il a entendu ce matin confirme qu'il est la bonne personne au bon endroit au bon moment

C'est sur ces bonnes paroles que M. François Pilet invite l'assemblée à se rendre à côté pour l'apéritif.

Le Président clôt ainsi l'assemblée de paroisse à midi

La secrétaire de l'assemblée de paroisse : Christine Ganty